

Annexe 1 : grille d'auto-évaluation

Cette grille est proposée à l'agent pour l'aider à se positionner en regard des attentes du référentiel métier.

Compétences acquises et mises en œuvre sur le poste	Niveau estimé					Notes complémentaires
	Non requis	A améliorer	Bon	Très bon	Excellent	
1. PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT						
Connaissances nécessaires au pilotage d'un établissement (Organisation générale de l'Etat et de l'éducation nationale ; organisation pédagogique, administrative et financière d'un EPLE)						
Connaissance du système éducatif et de ses enjeux						
Capacité à évaluer les besoins et à hiérarchiser les priorités						
Capacité à gérer les crises						
Capacité à mettre en œuvre les orientations stratégiques académiques						
Maîtriser les outils technologiques (SI et logiciels métier)						
2. CONDUITE ET ANIMATION D'UNE POLITIQUE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE DÉDIÉE						
Connaissance des règles et modalités de prise en charge de publics spécifiques						
Capacité à mobiliser les instances						
Capacité à piloter un projet						
Capacité prospective						
3. COMPÉTENCES MANAGÉRIALES						
Capacité de prise de décision						
Capacité à déléguer						
Capacité à évaluer les personnels et à favoriser leur développement professionnel						
Capacité à accompagner les changements						
Capacité à mobiliser les compétences						
Capacité à prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles						
Capacité à jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision : <u>pour les adjoints uniquement</u>						
4. LIENS AVEC L'ENVIRONNEMENT						
Connaissance des enjeux locaux						
Capacité à communiquer						
Sens relationnel						
Capacité à créer et entretenir des partenariats						